

CHARTRE D'ADHÉSION

1 - Présentation de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, l'Agence régionale pour l'orientation, la formation et l'emploi a pour missions :

- l'information sur la formation à travers la collecte et la diffusion de l'information la plus fiable et la plus complète sur l'offre de formation et les métiers,
- l'observation et l'analyse de la relation formation- emploi et de ses évolutions,
- l'appui aux politiques publiques dans ces domaines,
- l'accompagnement et l'outillage des acteurs qui y interviennent, afin de répondre aux besoins des habitants de la région Nouvelle-Aquitaine.

Sa caractéristique est de reposer sur **une approche « métiers » en liaison avec les besoins de l'économie, des territoires et des publics** de Nouvelle-Aquitaine.

C'est le Carif-Oref de Nouvelle-Aquitaine issu de la fusion d'Aquitaine Cap Métiers, de l'Agence Régionale de la Formation Tout au Long de la Vie de Poitou-Charentes et de Prisme Limousin.

A ce titre, l'association :

- **constitue un lieu d'échange privilégié** entre le monde de l'entreprise et les professionnels de l'éducation, de l'orientation, de la formation et de l'emploi ;
- **favorise l'orientation et la formation tout au long de la vie** par l'accès à l'information sur la réalité des métiers et leurs évolutions, sur les droits et les voies d'accès à la formation, afin de la rendre plus accessible aux professionnels, aux entreprises, aux publics (jeunes, familles, actifs...etc.) ;
- **assure une activité de veille, de diagnostic et de prospective** sur les métiers, l'emploi et la formation, pour apporter une aide à la décision au service des politiques publiques, des acteurs économiques et des publics ;
- **accompagne l'ensemble des professionnels** de l'éducation, de la formation, de l'orientation et de l'emploi à travers la production et la diffusion d'information et de ressources sur les métiers, la formation et l'emploi, en favorisant la coopération et la mutualisation entre ces acteurs et en proposant un programme de professionnalisation ;
- **stimule l'innovation et l'expérimentation** dans les domaines de la formation, du conseil et de l'accompagnement en réponse aux attentes et aux usages évolutifs des publics et des professionnels ;
- **administre, gère tous biens corporels ou incorporels** qui concourent ou participent à l'objet social ou à son financement ;
- **participe à toute structure** dont le but est en lien direct ou indirect avec son objet.

2 – Comment adhérer ?

Vous avez la possibilité d'adhérer à notre structure en complétant le formulaire ci-joint.

Deux formules d'adhésions annuelles sont proposées :

1. Une cotisation de base à 90 €,
2. Une cotisation élargie à 130 € qui permet de disposer des **salles de réunions** sur nos différents sites (Poitiers, Pessac et Limoges). Seul l'auditorium demeure payant, à un tarif préférentiel, sur facturation.

Quelle que soit la date de votre adhésion, elle est approuvée pour l'année civile en cours. De même, la formule choisie ne pourra être modifiée que l'année suivante, lors du renouvellement de votre adhésion.

Le renouvellement n'est pas tacite, vous serez sollicité/e par un appel à cotisation pour chaque nouvelle période.

Si vous souhaitez **référencer votre offre de formation et d'apprentissage** dans la base régionale Rafael, **l'adhésion n'est pas nécessaire**.

Il vous suffit de contacter notre service dédié pour la gestion de l'offre et la préinscription : offre@cap-metiers.pro

2.1 – Traitement de l'adhésion

Pour l'instruction de votre demande d'adhésion, seul un formulaire dont l'ensemble des rubriques est complété, pourra être pris en compte.

A réception du formulaire d'adhésion, 2 hypothèses :

➔ **Votre structure est déjà adhérente et souhaite renouveler son adhésion**

Les renouvellements d'adhésion ne nécessitent aucune nouvelle approbation. Néanmoins, une synthèse en est présentée à nos administrateurs, pour information, à chaque réunion d'instance. Après traitement de votre renouvellement, une facture vous sera adressée pour paiement et finalisation de votre adhésion.

➔ **Votre structure n'est pas adhérente, il s'agit donc d'une nouvelle demande d'adhésion**

A réception du formulaire, votre demande d'adhésion sera soumise à l'approbation de nos administrateurs lors d'une réunion d'instance (Bureau ou Conseil d'Administration). Dès validation, un courriel de confirmation vous sera adressé ainsi qu'une facture pour paiement et finalisation de votre adhésion.

2.2 – Services réservés aux adhérents

L'adhésion vous permet ainsi qu'à l'ensemble de vos établissements :

- ➔ De bénéficier des actions du [programme de professionnalisation](#) (*adhésion, condition obligatoire et préalable à toute inscription à une action de formation*)

En revanche, elle n'est pas obligatoire pour participer aux autres actions de professionnalisation (conférences-débat, web ateliers, journées thématiques, réunions d'information...).

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine met en œuvre un programme de professionnalisation à destination des professionnels de l'orientation, de la formation, et de l'emploi afin d'accompagner l'évolution des pratiques en lien avec les enjeux régionaux.

Le programme régional de professionnalisation répond, à travers différentes actions et services, au besoin de ce secteur d'activité en constante évolution qui nécessite de se former régulièrement, d'adapter et renouveler ses pratiques, d'échanger sur des problématiques communes avec des pairs.

En renforçant les compétences de cœur de métier, en favorisant les échanges entre les réseaux et en forgeant une culture partagée sur les priorités régionales, nos actions préparent ces professionnels à répondre collectivement aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le programme de professionnalisation 2021 a pour objectif d'accompagner les professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi dans l'évolution de leurs pratiques en cohérence avec les enjeux régionaux et nationaux.

Cap métiers Nouvelle-Aquitaine propose pour 2021 un programme comportant 25 actions de formation animées de mars à décembre par des prestataires experts dans leur domaine.

Afin d'offrir plus d'opportunités de formation sur l'ensemble du territoire Nouvelle Aquitaine, les 49 sessions programmées au cours de l'année seront majoritairement organisées à distance ou avec une modalité mixte. Les actions en présentiel (1 à 3 jours) se dérouleront sur 6 lieux différents : Angoulême, Bayonne, La Rochelle, Limoges, Pessac et Poitiers.

Par ailleurs, de nombreux temps de rencontres ou webinaires sur des formats courts (1h30 à 1 journée) seront également programmés tout au long de l'année, en fonction de l'actualité et des besoins des professionnels : conférences-débat, webinaires, web ateliers, journées thématiques, réunions d'information etc ...

Le programme de professionnalisation s'articule autour de quatre axes thématiques :

- Environnement et ressources : actions transversales à destination de l'ensemble des acteurs du programme autour de la connaissance de certains publics, la gestion de situations spécifiques et l'appropriation d'outils et de ressources numériques.
- Développer les pratiques d'orientation, d'accompagnement et d'insertion : actions ciblant les professionnels de l'orientation, accompagnement des parcours et insertion en vue d'acquérir et de partager concepts, méthodologies, outillage...
- Développer l'ingénierie, la pédagogie et l'alternance : actions proposées aux acteurs de la formation, notamment autour de l'ingénierie de formation et pédagogique, du développement de pratiques innovantes et de questions relatives aux apprentissages.
- Développer la VAE : actions conçues pour les professionnels de la VAE (accompagnateurs, conseillers).

- ➔ De pouvoir échanger et mutualiser avec d'autres adhérents
- ➔ De recevoir la lettre d'information « ... » réservée aux adhérents qui sera également accessible via l'extranet,
- ➔ De bénéficier d'un espace privilégié sur l'extranet des instances afin de solliciter le service communication de Cap Métiers pour diffuser vos actualités sur nos différents supports
- ➔ De suivre l'actualité de l'agence et du champ orientation-formation-emploi : abonnez-vous à **notre lettre électronique Atout compétences** sur notre site <http://www.cap-metiers.pro>

3 – Votre rôle en tant qu'adhérent

En tant qu'adhérent, nous attendons de vous un engagement à Cap Métiers qui nécessite notamment que :

- Vous soyez impliqué dans la vie associative de l'agence,
- Vous portiez et relayez l'offre de service de l'agence,
- Vous soyez présent ou que vous donniez mandat lors de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En procédant à cette adhésion, je reconnais avoir pris connaissance de la charte d'adhésion et je m'engage à respecter les modalités énoncées.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à _____, le _____

Nom & Prénom/Fonction
Cachet et Signature